justes à leur égard pour ne pas l'être eux-mêmes envers les autres. Quoiqu'il en soit, l'homme qui aurait à se plaindre de la justice des autres, n'en doit pas moins être juste envers eux. Il ne doit pas, d'ailleurs, se laisser abattre par les attaques en tout genre dont ses découvertes pourraient être l'objet. Qu'il suive, au contraire, cette noble maxime de Sydenham : *si qui reperiantur, qui vitio statim vertant, si quis novi aliquid, ab illis non prius dictum vel etiam inauditum, in medium proferat, hujus modi ego homines æquo me animo laturum spero.* (*Opera. med.*, tome 1er, page 4.)

TROISIÈME PARTIE.

DES GÉNÉRALITÉS DE LA CLINIQUE MÉDICALE.

DIVISION DU SUJET.

Dans la seconde partie de cet ouvrage, nous avons abordé les questions les plus abstraites de la médecine; nous avons essayé de remonter jusqu'aux premiers fondements de cette science; nous avons discuté les principes mêmes de sa constitution. Il résulte clairement de nos considérations que la médecine n'est point une science *simple*, mais qu'elle est, au contraire, un immense composé de faits dont plusieurs se rattachent à ceux de la mécanique, de la physique, de la chimie, etc.; d'où il suit que sous ce point de vue, la *philosophie* de la médecine se confond, en quelque sorte, avec celle des sciences que nous venons de nommer. Quant aux faits de l'ordre *psycologique* ou *métaphysique* qui appartiennent *exclusivement* à cette science, nous avons reconnu, avec Bichat et la plupart des autres physiologistes, qu'ils supposaient, en effet, une ou plusieurs causes *premières* spéciales, mais dont la nature se dérobe à l'expérience directe, ainsi que la nature de toute autre cause première. Toutefois, nous avons reconnu en même temps que les phénomènes de l'ordre dont il s'agit, étaient subordonnés à des conditions organiques, dont l'étude rentrait dans la sphère des sciences dites naturelles et expérimentales.

Cela posé sur la *nature* même de la médecine et sur les divers moyens dont elle se sert pour l'acquisition de ses faits et de ses théories en général, il nous faut maintenant faire l'application des principes que nous avons développés

aux différentes branches de la science de l'homme malade. Or, quelles sont ces différentes branches de la médecine?

Pour répondre à cette question, il nous suffira de présenter une définition aussi exacte que possible de la médecine en général et de la clinique médicale en particulier.

Qu'est-ce donc que la médecine?

La médecine est la science des maladies, c'est-à-dire des lésions quelconques survenues dans les conditions mécaniques, physiques, chimiques que le corps humain possède en commun avec les autres corps, et dans les conditions *vitales* qui lui sont propres. Or, pour avoir une connaissance complète de ces lésions, il faut les étudier sous les points de vue de leurs causes, de leur nature, des signes qui les annoncent, des moyens curatifs, etc. On conçoit que l'on peut, par une sorte d'abstraction, étudier isolément et *à part*, chacun de ces divers points de vue de la science des maladies. Voilà comment l'arbre de la médecine se divise en plusieurs branches, comment le corps de la médecine se partage en plusieurs membres. Il est évident, d'ailleurs, que la plus étroite connexion existe entre les diverses parties dont se compose la science des maladies et qu'elles se prêtent toutes des secours mutuels.

Qu'est-ce maintenant que la clinique médicale?

La clinique médicale peut être considérée, soit comme science, soit comme mode d'enseignement de la médecine. Sous le premier rapport, c'est-à-dire, en tant que science, la clinique médicale ne saurait être autre chose que la médecine elle-même, et dès lors sa définition rentre dans celle que nous venons de donner; sous le second rapport, c'est-à-dire en tant que mode d'enseignement, la clinique médicale, comme son nom l'indique, est la *médecine enseignée au lit des malades*. Ce mode d'enseignement est

le seul propre à faire de véritables médecins ou des praticiens. C'est la méthode expérimentale appliquée à l'enseiseignement de la médecine, c'est-à-dire à la *physiologie de l'homme malade*.

Je ne m'occuperai dans cette troisième partie que des généralités de la *clinique médicale*, en tant que science (1) et non en tant que mode d'enseignement de la médecine.

Les généralités que je me propose d'exposer dans cette troisième partie rouleront : 1° sur *les causes, la nature* et *la classification philosophique des maladies*; 2° sur *leur siége, leur étendue et leurs caractères anatomiques*; 3° sur *leurs symptômes et leur diagnostic*; 4° sur *leur durée, leur marche, leur type, leurs terminaisons*; 5° sur *leur pronostic*; 6° sur *leur traitement* (2).

---

(1) Ainsi que nous l'avons dit plus haut, sous ce point de vue le mot clinique médicale est tout-à-fait synonyme de *médecine*. Il n'y a point, il n'y a jamais eu de médecine qui n'ait été de la médecine clinique, puisque l'observation est la source des connaissances de cette science et que l'observation médicale est faite en tout temps *au lit des malades*. Si donc l'on a proposé le mot clinique médicale, c'est pour exprimer un nouveau mode d'enseignement de la médecine, et non pour indiquer une nouvelle science.

(2) Dans la dissertation dont cet essai n'est que le développement, j'avais consacré un chapitre spécial à la *nomenclature médicale*. Si je ne m'en suis pas occupé dans cette édition, c'est que la matière m'a paru comporter de trop longues considérations, et mériter qu'on la traitât dans un travail spécial.

CHAPITRE PREMIER.

GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉTIOLOGIE OU SUR LES CAUSES PATHOGÉNIQUES, ET PAR SUITE SUR LA NATURE INTIME ET LA CLASSIFICATION DES MALADIES.

ARTICLE PREMIER.

Des causes des maladies.

Ceux qui ont admis des maladies *spontanées*, ont, il faut le dire, commis une grande absurdité. Car, quelle plus grande absurdité que d'admettre un *effet sans cause*? L'exercice de l'*esprit* de *causalité* en médecine est, j'en conviens, souvent en défaut (1). Mais de ce que la cause d'une maladie nous échappe, en conclure que cette maladie est *spontanée*, serait, encore une fois, une flagrante absurdité. « *Il est évident*, dit Laplace, *qu'une chose ne peut pas commencer d'être, sans une cause qui la produise. Cet axiôme connu sous le nom de principe de la raison suffisante, s'étend à tout.*

Les causes qui président au développement des diverses maladies sont aussi constantes dans leurs effets, que celles qui régissent les phénomènes physiques les plus simples. Mais comme plusieurs causes peuvent se combiner pour produire un seul et même effet morbide, comme les conditions au milieu desquelles elles agissent sont infiniment variables, comme l'appréciation rigoureuse de ces causes et de ces conditions est très difficile et souvent même impossible, il s'ensuit que les faits ou les phénomènes étiologiques ne sont pas soumis à des lois aussi précises que plusieurs phénomènes de la physique ordinaire, et que si

(1) Ce n'est pas seulement en médecine qu'il est souvent difficile de connaître les causes des choses. Heureux celui qui peut vaincre ces difficultés : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas!*

l'on voulait leur appliquer le calcul, il faudrait, en général, n'employer que la méthode connue sous le nom de *calcul des probabilités*. L'apparition des maladies, sous l'influence de telle ou telle cause est, j'en conviens, réglée d'une manière aussi formelle, j'ai presque dit aussi fatale, que la succession des saisons. Mais encore une fois, nous manquons souvent de données claires et précises sur les causes de quelques maladies, et, dans ce cas, la probabilité est relative en partie à notre ignorance, en partie à nos connaissances sur les causes dont il s'agit.

Ce qu'il y a de bien positif, c'est que tels sont les rapports de *cause à effet*, qui existent entre certaines conditions extérieures, soit atmosphériques, soit autres, et certaines maladies, que les grands observateurs, tels que Hippocrate, Sydenham, Stoll, etc., nous ont appris à prévoir, jusqu'à un certain point, ces dernières (1).

Si j'insiste un peu sur ces principes, c'est que, de nos jours, on voit des hommes qui exercent une grande influence sur l'éducation médicale, professer que les causes des maladies les plus vulgaires nous sont complétement inconnues, et même donner le nom de *spontanées* à ces maladies. Mais passons à des questions moins générales.

Les diverses causes des maladies doivent être recherchées, non seulement dans les modifications des nombreux agents physiques qui nous environnent de toutes parts, mais aussi dans certaines circonstances morales, c'est-à-dire dans toutes les *choses* qui sont l'objet de l'hygiène.

(1) Sous ce point de vue, la médecine tend à se rapprocher des sciences les plus exactes, où l'on juge des choses actuelles par les choses passées et des choses à venir par les choses actuelles. « En mécanique, en géométrie et dans quelques autres objets de ses connaissances, l'esprit humain, « dit Laplace, est parvenu à ramener à des lois générales, les phénomènes « observés, et à prévoir ceux que des circonstances données doivent faire « éclore.....»